



RAPPORT D'ACTIVITE

**CLI de Marcoule-Gard (INB)
CI Marcoule (INBS)**

EXERCICE 2012

www.cli-gard-marcoule.fr

SOMMAIRE

1. Qu'est-ce que la CLI ? – Qu'est-ce que la CI ?	p5
1.1 Les objectifs de la CLI	
1.2 La composition de la CLI	
1.3 La Commission d'information auprès de l'INBS de Marcoule-CI	
2. Assemblée Générale	p7
2.1 L'assemblée générale	
2.2 Le Conseil d'Administration	
3. Réunions d'information et visite à l'attention des membres	p8
3.1 Réunions d'information	
3.2 Visite	
4. Partenariats de la CLI	p9
4.1 Avec l'ANCCLI	
4 1 1 <i>Fonctionnement de l'ANCCLI</i>	
4 1 2 <i>Groupes de travail</i>	
4.2 Avec l'IRSN	
4.3 Avec l'ASN	
5. Outils de communication	p11
5.1 Site internet de la CLI	
5.2 MAG de la CLI	
6. Implication de la CLI Marcoule-Gard dans le post-accident et l'outil OPAL	p11
7. Bilan financier 2012 et prévisionnel 2013	p14
7 1 Le bilan financier 2012	
7.2 Le prévisionnel 2013	

1. Qu'est-ce-que la CLI ? – Qu'est-ce-que la CI ?

1.1 Les objectifs de la CLI

La CLI de Marcoule- Gard, association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 est née en 1993 d'une volonté du Président du Conseil Général du Gard, de mettre en place une commission entre les différents partenaires concernés par les activités de l'établissement de Marcoule.

Entre 1994 et 2006, la CLI de Marcoule-Gard, comme l'ensemble des CLI, a fonctionné dans le cadre de la circulaire du 15 décembre 1981 de Pierre Mauroy.

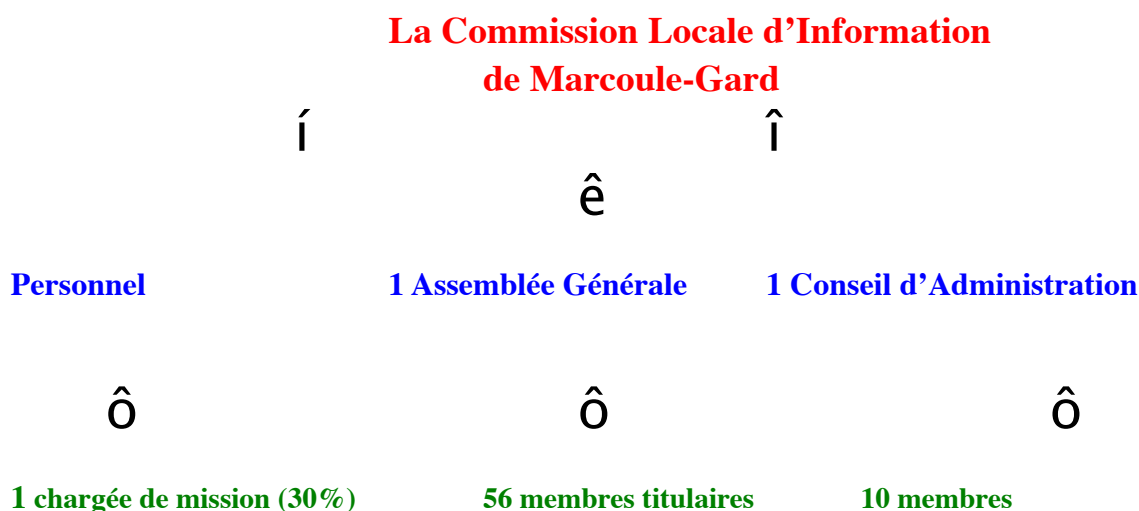
La loi sur la Transparence et la Sécurité en matière Nucléaire n°2006-686 du 13 juin 2006 (loi TSN) a instauré une autorité de sûreté nucléaire indépendante.

Elle traite aussi de l'information du public en matière de sécurité nucléaire en renforçant le droit à l'information sur les installations nucléaires, en donnant un véritable cadre légal aux CLI et en instituant un haut comité pour la transparence, pour faire vivre le débat au niveau national, tout comme il existe déjà au niveau local au travers des CLI.

Depuis 2006 le fonctionnement de la CLI Marcoule est régi par la loi TSN qui depuis 2012 a été intégrée aux Livres II et V du Code de l'Environnement.

La CLI évalue et informe sur l'impact sanitaire et environnemental des installations du site de Marcoule. Elle s'intéresse aussi aux retombées économique du site

Elle assure l'étude et la mise en place de programmes et moyens d'actions dans cet objectif ainsi que l'information et la communication de ce même objectif.



1 secrétaire (30%)

(+ membres associés)

L'assemblée générale réunit les membres : parlementaires, conseillers généraux et maires concernés, des personnalités qualifiées des milieux scientifiques ou médical, des représentants d'associations de protection de la nature, des représentants d'organisations syndicales. Les membres associés sont invités permanents à la CLI mais ne prennent pas part aux votes.

Le conseil d'administration règle les affaires courantes de l'association et propose des actions.

Personnel au 1^{er} janvier 2008 (agents du Conseil Général du Gard) :

Chantal Mouchet, chargée de mission 30% ETP

Amal Chleh, secrétaire 30% ETP..

1.2 La composition de la CLI

La CLI est composée de :

56 membres titulaires

35 élus	soit 62%
6 représentants d'association	soit 11%
6 représentants d'organisation syndicales	soit 11%
9 personnalités compétentes	soit 16%

1.3 La Commission d'Information auprès de l'INBS du site (CI Marcoule)

La mise en place des Commissions d'Information est stipulée dans l'article 4 « Information relative à la sûreté nucléaire et à la radioprotection » du décret n°2001-592 du 5 juillet 2001 relatif à la sûreté et à la radioprotection des installations nucléaires intéressant la défense.

La CI auprès du site de Marcoule est une Commission Administrative qui a été créée par arrêté préfectoral le 23 avril 2004 par le préfet du Gard.

La CI a une mission identique à celle de la CLI si ce n'est qu'il s'agit de l'évaluation de l'impact sanitaire et environnemental de l'Installation Nucléaire de Base intéressant le Défense de Marcoule, INBS.

2. L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration.

2 – 1 L'assemblée générale

L'assemblée générale annuelle a réuni à la fois les membres de la CLI Marcoule-Gard et ceux de la CI Marcoule.

Sont intervenus les exploitants du site de Marcoule : CEA, MELOX, SOCODEI et Energy Health ainsi qu'AREVA et les autorités : Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et Autorité de Sûreté Nucléaire de Défense (ASND).

Bilan du CEA Marcoule

Avancement régulier du démantèlement - opération de vitrification de l'AVM et opération de Mise à l'Arrêt du réacteur Phénix

Engagement des ECS pour l'APM, Atalante et pour l'ensemble du site.

Fin de la nécessité de distribution de comprimés d'iode après l'arrêt de Phénix et des Célestins.(démarche mise en place en 2013).

2 enquêtes publiques : Démantèlement de Phénix et construction de l'INB DIADEM

Suite de l'APS sur le projet de réacteur ASTRID.

Bilan MELOX

Mélox a dépassé le cap des 1 500tML de Mox produit en 2012.

Obtention de la triple certification : Iso 9001 – Iso 14 001 et OHSAS 18001

Mise en œuvre des actions prévues dans le cadre des ECS et construction du dossier de réexamen de sûreté.

Bilan SOCODEI

2012 axée sur le redémarrage du four d'incinération. Instruction juridique toujours en cours pour le four de fusion. A déposé des dossiers de demandes auprès de l'ASN :

-Extension du domaine de fonctionnement de Centraco

-Traitement de déchets métalliques de grande dimension

-Modification de l'atelier de fabrication des colis de cendres.

Bilan SynergyHealth

Présente son projet collaboratif (avec le CEA) : Construction sur le site d'un irradiateur industriel nommé GAMMATEC. Leur métier : stérilisation par irradiation (rayon gamma).

Mise en service en avril 2013.

Bilan AREVA

Continue à développer sa performance opérationnelle et ses activités de maintenance et de démantèlement.

Bilan ASN (Division Marseille)

Inspections

CEA : 19 (9 sur Atalante, 6 sur Phénix et 4 sur le centre)

MELOX : 11 Centraco : 5 Gammatec : 4 (chantier)

Reprise de l'incinération sur Centraco .

Suivi de la construction de l'irradiateur Gammatec

Poursuite de la révision des décisions de rejets de la plate-forme et de la démarche REX Fukushima.

Les ECS prioritaires sur Phénix et Mélox ont été finalisées en mars 2012.

Les autres ECS : Atalante et fonctions supports du site en septembre 2012.

En 2013 Mise ne service de Gammatec – Inspection de revue sur le thème des déchets et effluents. Instruction du dossier de création (DAC) de DIADEM et proposition de présentation à la CLI de l'arrêté INB et du PNGMDR.

Bilan ASND

4 installations de l'INBS concernées par les ECS : AVM – APM – ATM – ISAI.

2 – 2 Le Conseil d'Administration.

Il s'est réuni 3 fois : 29 février – 16 mai et 23 octobre.

3 Réunions d'information et visite à l'attention des membres

3 – 1 Réunions d'information.

↳ Présentation de l'outil « OPAL » : Outil de sensibilisation des Acteurs Locaux à la gestion de la phase post-accidentelle d'un évènement nucléaire

↳ Présentation du Syndicat Intercommunal d'Information Géographique, SIIG, qui réunit 42 communes du Gard Rhodanien.

↳ Présentation des résultats des travaux dans le cadre du constat radioécologique de la Vallée du Rhône piloté par l'IRSN. De part sa connaissance du territoire la CLI a collaboré à la stratégie d'échantillonnage et de prélèvements.

↳ Exposé sur l'arrêt et le démantèlement du réacteur PHENIX.

↳ Présentation de la nouvelle INB du site : DIADEM (local d'entreposage des déchets radioactifs en attente de leur décroissance radioactive en vue d'un stockage profond)

↳ Présentation par les exploitants, l'ASN et l'ASND des rapports « Loi TSN ».

↳ Présentation du projet de réacteur de 4^{ème} génération, ASTRID.

3 – 2 Visite

Visite du laboratoire ATALANTE dans le cadre des Etudes Complémentaires de Sûreté (ECS)

4 Les partenariats de la CLI

4 – 1 avec l'ANCCLI

4-1-1 le fonctionnement de l'ANCCLI

L'assemblée générale,

Le Bureau (3 réunions/an) : 1 représentant de la CLI (collège des élus)

Le Conseil d'Administration de l'ANCCLI (2 réunions/an) : 3 représentants collègues : élus, associations et personnalités compétentes.

4-1-2 les Groupes de Travail

GP « Matières et Déchets Radioactifs », GPMDR - 2 représentants de la CLI.

Ce GP oriente ses travaux vers la gestion des déchets FA-VL et vers la contribution des collectivités territoriales dans cette problématique. Ce GP prépare le débat public qui se tiendra fin 2013 sur la gestion des déchets MA et HA VL et le projet Cigéo (Centre Industriel de stockage Géologique profond).

GP « Territoires et Post-Accidentel », GPPA – 2 représentants dont le pilote du GP.

C'est au sein de ce GP qu'a été élaboré dans un premier temps l'outil « OPAL ». En parallèle il porte sa réflexion sur la refonte des PPI, la participation des CLI aux exercices de crise et la distribution des comprimés d'iode.

Le Comité Scientifique – 1 représentant.

Regroupant une quinzaine d'experts dans différents domaines scientifiques et techniques, ce Comité se propose de conseiller et d'assister les CLI dans leurs demandes d'expertises et de favoriser toutes les démarches scientifiques.

Le Groupe de travail européen sur l'application de la Convention d'Aarhus

Ce Groupe a porté sa réflexion sur la thématique de la transparence et de la concertation. Cette année la CLI a collaboré à l'organisation de la Table Ronde Européenne intitulée « *Mise en œuvre de la Convention d'Aarhus dans le contexte d'un accident nucléaire avec des conséquences durables* » au Luxembourg.

4 – 2 Avec l'IRSN

- Collaboration au constat radioécologique de la Vallée du Rhône.

L'objectif est de faire un bilan des concentrations des radionucléides sur un territoire comportant plusieurs installations nucléaires et de disposer ainsi d'un état de référence utile en cas d'accident ou d'anomalie.

- Collaboration à la réalisation de l'enquête alimentaire autour du site de Marcoule

Cette enquête alimentaire a été mise en place afin de définir la part d'autoconsommation de produits locaux (autoconsommation) et d'évaluer l'impact sur la population de référence en cohérence avec la consommation de ces produits locaux.

- Comité de suivi - 1 représentant – ce Comité permet la mise en commun des actions de chacun des partenaires et la réalisation de projets communs tels que la mise en place de séminaire, de réunions d'information spécifiques.

⇔ Dialogue Technique sur les Evaluations Complémentaires de Sûreté (ECS) le 20 janvier,

⇔ Les leucémies infantiles autour des installations nucléaires le 17 avril

⇔ Le séminaire Santé-Environnement « *Quelle surveillance dans les territoires par les différents acteurs ?* » les 14 et 15 novembre.

Ce Comité a permis en 2012 la mise en place et plus particulièrement le suivi de l'outil « OPAL ».

4 – 3 Avec l'ASN

Collaboration étroite aux travaux du Comité DIRECTEUR pour la gestion de phase Post-Accidentelle d'un évènement nucléaire, CODIRPA.

Après avoir mené des travaux sur plusieurs années (2005 à 2012) le CODIRPA a rédigé un document « *Eléments de doctrine pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire* » validé par les Ministères en charge de cette réflexion.

Ces éléments de doctrine ont été établis en considérant des accidents nucléaires d'ampleur moyenne entraînant des rejets radioactifs de courte durée (moins de 24 h), qui pourraient survenir sur les installations nucléaires françaises dotées d'un plan particulier d'intervention (PPI).

Ces éléments s'appuient sur les principes internationaux de la radioprotection, mais aussi sur des valeurs mises en relief au cours des travaux par les participants au CODIRPA.

Le document rédigé, grâce à l'implication de tous les membres, s'attache à présenter les principales actions à mettre en œuvre ou à engager dès la sortie de la phase d'urgence ainsi que les lignes directrices pour la gestion des périodes de transition et de long terme.

Rencontre avec les commissaires enquêteurs de l'ASN à la Division de Marseille.

L'ASN a rendu public son rapport sur les ECS en janvier 2012.

Conférence Nationale des CLI du 12 décembre à laquelle la CLI a participé.

Un représentant de la CLI Marcoule-Gard a participé à la table ronde « *Incidents nucléaires sans déclenchement de plans d'urgence : Perception des risques et information du public* ».

La deuxième table ronde était consacrée aux Facteurs Sociaux Organisationnels Humains.

5 Outils de Communication.

5 – 1 Le site Internet de la CLI

Il reprend l'ensemble des travaux de la CLI (compte-rendu, agenda, informations locales et/ou nationales, vie de la CLI, les exposés présentés en réunion, les résultats de ses travaux de réflexion etc ..)

www.cli-gard-marcoule.fr

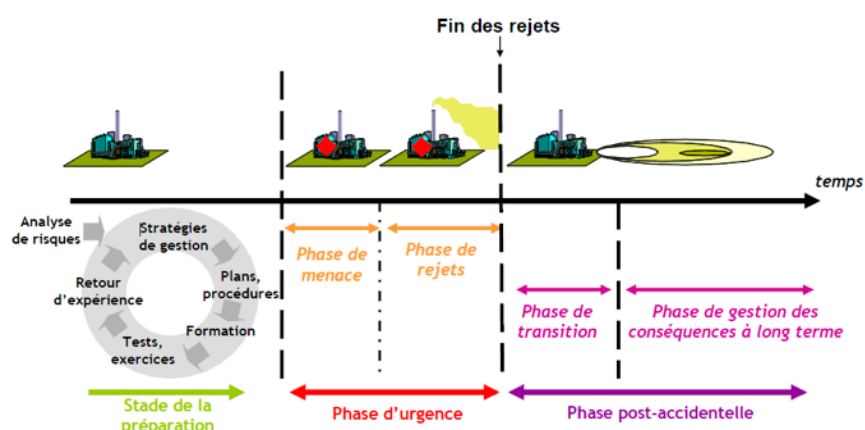
5 – 2 Le MAG de la CLI

Il est distribué gratuitement dans toutes les mairies gardoises, les communes du périmètre PPI, les entreprises locales, les établissements d'enseignement général et technique, les instituts de formation, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs locaux et à tous les partenaires de la CLI.

En 2012 « le MAG de la CLI » était consacré à la mise en place de l'outil « OPAL » et à l'implication des acteurs locaux dans la gestion territoriale d'un accident nucléaire.

6 Implication de la CLI Marcoule-Gard dans le post-accident et l'outil OPAL.

La démarche CODIRPA, décrite plus haut a permis d'associer de nombreux acteurs concernés par la gestion post-accidentelle : pouvoirs publics, exploitants, associations, experts... Une volonté d'anticipation, qui s'inscrit dans une démarche de défense en profondeur, et qui est destinée à améliorer la protection des êtres humains et de l'environnement vis-à-vis des conséquences d'un éventuel accident nucléaire qui entraînerait une contamination du territoire.



En parallèle, en 2009, l'expert public des questions de sûreté nucléaire (IRSN) et l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI) ont cherché, ensemble, à mettre à disposition des acteurs locaux, notamment des CLI, un outil leur permettant de s'approprier les enjeux d'une situation post-accidentelle et plus précisément d'identifier les enjeux pour leur territoire.

Cette collaboration a abouti à la création de l'outil « OPAL » : « *Outil de sensibilisation aux problématiques Post-accidentelles pour les Acteurs Locaux* ».

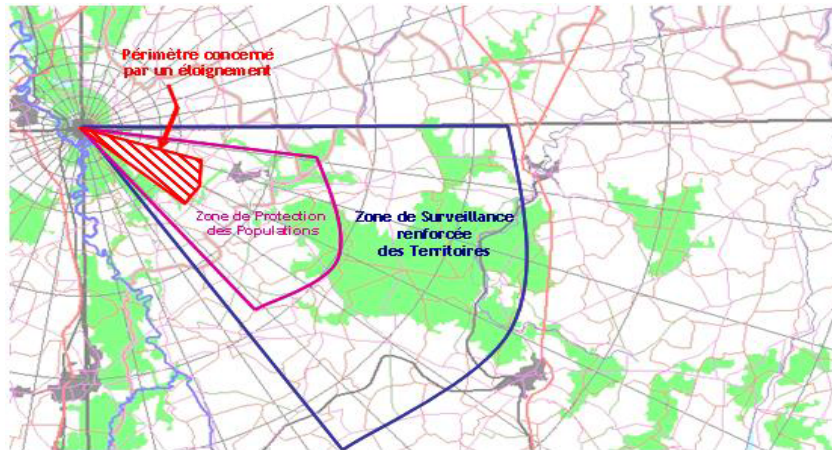
OPAL ne porte en aucun cas sur la phase d'urgence. Il n'est pas un outil de gestion de crise, il intervient en amont, dans un objectif de sensibilisation et de formation sur les conséquences post-accidentelles mais aussi de préparation des territoires par identification des enjeux stratégiques.

OPAL est un logiciel cartographique, qui intègre des scénarios d'accidents radiologiques type et les associe à un contexte (conditions météorologiques, périodes de l'année, site nucléaire concerné ...).

Après avoir introduit les paramètres désirés, l'outil affiche des zones d'impact définies dans la doctrine du CODIRPA :

- **Zone de Protection des Populations (ZPP)** – *Périmètre au sein duquel il est justifié de mener des actions visant à réduire l'exposition des personnes y résidant.*

- **Périmètre d’Eloignement (PE)** – *Périmètre qui pourrait être défini au sein de la ZPP, si, en dépit des interdictions mises en place, le niveau d’exposition de la population restait trop important.*
- **Zone de Surveillance renforcée des Territoires (ZST)** – *Périmètre qui s’étend au-delà de la ZPP et qui est caractérisée par une contamination plus faible, ne justifiant pas de protection des populations, en dehors des recommandations sur les consommations de denrées autoproduites ou issues de la chasse, pêche, cueillette...*



OPAL est une interface web qui couplé aux couches d’un système d’Information Géographique (SIG) permet, sur un territoire donné, de visualiser les impacts d’une contamination radioactive donnée sur les intérêts humains, économiques, environnementaux... (ERP, agriculture, élevage, alimentation en eau, vignes, bâti...).

OPAL cherche à stimuler les démarches locales permettant une caractérisation de l’environnement autour d’un site nucléaire par recensement des enjeux stratégiques, dans l’optique d’une gestion concertée optimale de la phase post-accidentelle.

L’année 2012 a permis le déploiement progressif de l’outil OPAL sur 4 territoires pilotes : les CLI de Saclay, Golfech, Gravelines et Marcoule.

L’accident survenu en mars 2011 à la centrale de Fukushima Daiichi au Japon a rappelé l’importance d’une démarche telle que celle qui a été engagée en France sur le post-accident.

La CLI de Marcoule-Gard s’est donc portée volontaire dans cette démarche car elle bénéficie d’une forte motivation des acteurs locaux et d’une banque de données importante et facilement utilisable via le Système Intercommunal d’Information Géographique (SIIG) qui regroupe 42 communes sur le territoire du Gard Rhodanien.

La CLI a dans un premier temps mis en place une Groupe de Travail « *Application de l’outil OPAL autour du site de Marcoule* ».

La Composition du Groupe de Travail est pluraliste : élus, association de protection de la nature, personnalités qualifiées, représentants de la Chambre de Commerce et d’Industrie, de la Chambre d’Agriculture du Gard, du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône, de

l'Agence Régionale de Santé, des représentants des zones d'activités économiques ; soit environ 20 personnes.

Son objectif en 2012 était de recenser les enjeux stratégiques sur le territoire défini par le périmètre du PPI du site de Marcoule, en s'appuyant sur l'essai pilote conduit actuellement par l'IRSN, le SIIG du Gard et la CLI (OPAL) sur les zonages post accidentels. Ces enjeux concernent les populations impactées, les établissements sensibles, l'agriculture, les entreprises industrielles, artisanales ainsi que l'environnement, la santé, etc. Il pourrait y avoir aussi un aspect indemnisation sur les activités impactées.

En parallèle de ce GT, la CLI a encadré un stagiaire (Melle Marion JOLIVET, Master en Master 2 « Gestion territoriale des risques naturels et industriels ») qui a porté sa réflexion sur le recensement des enjeux stratégiques des communes du PPI de Marcoule dans un premier temps.

Le 2^{ème} volet était de : Géoréférencer les enjeux dans le SIG local. L'objectif étant qu'après simulation sur le logiciel OPAL, puis superposition dans le SIG local, les acteurs locaux aient la possibilité de voir quels enjeux stratégiques se trouvent sur leur territoire et de déterminer le type d'action à mener.

Ce stage a fait bien entendu l'objet d'un rapport final présenté à plusieurs reprises et largement diffusable.

Ces travaux ont fait l'objet de 4 réunions du GT « OPAL » et de nombreuses rencontres avec les partenaires intéressés.

Le GT poursuivra sa réflexion en 2013.

7 Bilan financier 2012 et prévisionnel 2013.

7 – 1 Bilan financier 2012.

DEPENSES en €		RECETTES en €	
Poste budgétaire	Budget 2012	Financeurs	Budget 2012
A - Communication et études		A - Communication et études	
1-Communication et information MAG de la CLI conception, diffusion	3.827	CG du Gard	0
Le site web	285,68	ASN	5 000
2 - GT « OPAL »	2 701,03	CG du Gard	0
		ASN	4 000
Total A	6 813,71	Total A	9 000
B -Participation aux travaux des différentes instances		B- Participation aux travaux des différentes instances	

3 - Adhésion ANCCLI 2012	1 0000		
4 - Participations aux GT des différentes instances : ASN, IRSN, ANCCLI..	9 908,80	ASN CG du Gard	14 000 0
Total B	10 908,80	Total B	14 000
C - Fonctionnement		C - Fonctionnement	
5 - Assemblée générale	450		
6 - Abonnements et adhésions	858,80		
7 - Matériels et frais bancaires	721,97	CLI (autofinancement)	2 030,77
Total C	2 030,77	Total C	2 030,77
D - Ressources humaines		D - Ressources humaines	
8 - Charges de personnel	31 000	CG du Gard	44 000
9 - Logistique : locaux, informatique affranchissement	13 000	ASN	0
Total D	44 000	Total D	44 000
TOTAL GENERAL	63 753,28	TOTAL GENERAL TOTAL ASN TOTAL CG30	69 030,77 23 000 44 000

7 – 2 Prévisionnel 2013.

DEPENSES en €		RECETTES en €	
Poste budgétaire	Budget 2013	Financeurs	Budget 2013
A - Communication et études		A - Communication et études	
1-Communication et information MAG de la CLI : 2 exemplaires	8 000	CG du Gard	0
Le site web renouvellement	4 000	ASN	12 000

2 - Suite GT « OPAL »	2 000	CG du Gard ASN	0 2 000
Total A	14 000	Total A	14 000
B -Participation aux travaux des différentes instances		B- Participation aux travaux des différentes instances	
3 - Adhésion ANCCLI 2012	1 0000	ASN	13 000
4 - Participations aux GT des différentes instances : ASN, IRSN, ANCCLI.	12 000	CG du Gard	0
Total B	13 000	Total B	13 000
C - Fonctionnement		C - Fonctionnement	
5 - Assemblée générale	450	CLI (autofinancement)	
6 - Abonnements et adhésions	800		
7 - Matériels et frais bancaires	750		
Total C	2 000	Total C	2 000
Total A+B+C	29 000		
D - Ressources humaines		D - Ressources humaines	
8 - Charges de personnel	31 000	CG du Gard	44 000
9 - Logistique : locaux, informatique affranchissement	13 000	ASN	0
Total D	44 000	Total D	44 000
TOTAL GENERAL A+B+C+D	73 000	TOTAL GENERAL TOTAL CG30 TOTAL ASN CLl'autofinancement	73 000 44 000 27 000 2 000